



**RESEAU D'ORGANISATIONS DES DROITS HUMAINS ET
D'EDUCATION CIVIQUE D'INSPIRATION CHRETIENNE
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
*R.O.D.H.E.C.I.C.***

INFO DH N°43 / RODHECIC/ RDC /2004

Menace de mort contre les animateurs de la société civile à Bukavu

Le Réseau d'Organisations des Droits Humains et d'Education Civique d'Inspiration Chrétienne (RODHECIC) porte à la connaissance de l'opinion tant nationale qu'internationale des menaces de mort qui pèse sur des animateurs de la société civile du Sud-Kivu, particulièrement de Bukavu.

L'opinion est sans ignorer que le développement de la situation politique et militaire dans la province du Sud-Kivu en général et dans la ville de Bukavu en particulier est marqué par la récente insurrection d'une partie de militaires de la 10^{ème} région militaire contre le commandant hiérarchique, le Général Prosper NABYOLWA.

Pour avoir tenu une réunion d'évaluation de la situation le 24 février, des menaces de mort ont été adressées à l'endroit des personnes ci-après :

1. Monsieur Didas KANINGINI, président a.i. du bureau de coordination de la société civile ;
2. Mme Colette MUSANGAWA, membre du bureau ;

Les responsables de ces menaces sont des officiels de l'ex-administration du RCD. Il s'agit respectivement de : ZEBEDE MAHORO, directeur adjoint des services de renseignement (DRS), et monsieur Pierre MAZAMBI, gouverneur a.i.

Selon les sources locales, nous avons recueilli ce qui suit : il était 22h00 quand Didas Kaningini reçoit un appel téléphonique de M. Zebede, en rapport avec une déclaration écrite de la société civile qui a été radiodiffusée le 24 février. Mr. Zebede lui aurait dit: "vous venez de demander aux gens de marcher contre les Tutsi?". Didas aurait répliqué en disant: "avez vous lu la déclaration, je vous invite à vérifier vos sources". Ensuite il lui a faite des reproches en ces termes: "vous avez exagéré, on vous a tout donné, argent, postes, position sociale et il nous restait seulement que la paix, mais vous prenez aussi cette paix. Vous exagérez". Suite à cette altercation verbale, M. Zebede aurait déclaré: **«Tu crois que te tuer est difficile? sais-tu combien nous avons déjà tué?»**

D'autres parts, en date du 28 février, une autre menace. Un émissaire envoyé par le gouverneur a.i., Jean-Pierre Mazambi, dira au président de la société civile: **«pourquoi tu t'acharnes dans cette attitude? Je suis très fâché contre toi et tu dois tirer la leçon de ce qui est arrivé à Nabyolwa».**

ADRESSE

Avenue Ngabu, 9-11, Immeuble SOFIDE 2^{ème} niveau
§ /Fax (243) 12 34091 , Tél. Mob. 8940264, 8951856
E-mail : rodhecic@yahoo.fr
KINSHASA/GOMBE

Cette même menace a été adressée à madame Colette la nuit du 26 février. Elle a reçu un appel téléphonique du Gouverneur, a.i Jean Pierre Mazambi qui voulait savoir tout ce qui a été discuté par la société civile, à la réunion du 26 février. Devant le refus de Mme Colette, il aurait posé la question suivante: «Qu'est ce que la société civile peut faire ici? On est entrain de vous tromper. La décision vient de plus haut». Dans la nuit vers 23 h00, elle aurait reçu un appel anonyme de menace: **«Vous pensez qu'il est difficile de vous tuer et de mettre votre cadavre dans un sac et de le jeter dans le lac? Nous connaissons votre habitation et nous venons. Ca ne sera pas comme l'autre fois, tu n'échapperas pas** (allusion faite à une autre situation qui s'était produite en 2003 au cours de laquelle elle avait réussi à s'échapper).

Après cette menace anonyme, nos sources disent qu'elle dû abandonner sa maison. Le lendemain, 27 février, elle était invitée au Gouvernorat. Elle a décliné l'invitation.

Le 28 février, elle recevra encore d'autres menaces du gouverneur a.i.

De tout ce qui précède, le RODHECIC déplore et condamne ces intimidations.

Il demande aux chancelleries, à la MONUC, au gouvernement et à toutes les organisations des droits de l'homme de protester contre cette façon de faire des certains dirigeants de Bukavu.

Le RODHECIC prend à témoins l'opinion. Si jamais quelque chose arrivait aux animateurs de la société civile, on connaît qui en sont les commanditaires.

Fait à Kinshasa, le 08 mars 2004

Le Secrétariat du RODHECIC